



Question divorce

Par lisette870

Bjr, je suis mariée depuis 23 ans et je vais divorcer après la vente de ma maison. Les papiers sont déjà près chez l'avocat. Nous divorçons à l'amiable. Mon mari dort dans le canapé et j'ai demandé à mon petit garçon de 8 ans de dormir avec moi pour que son père puisse dormir dans un lit. Mon mari refuse de dormir dans ce lit et veut que une semaine se soit moi qui dorme dans le lit conjugal et l'autre semaine que se soit lui qui y dorme à son tour, il m'a dit que j'y suis obligé car nous ne sommes pas encore divorcés et aussi que je suis obligée de lui préparer son repas pour les mêmes raisons. A-t-il le droit ? merci

Par jury34

Bonjour,

Du nouveau à votre situation?

Très cordialement